

EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 17 août 1925

N° 111405

(Demande déposée: 5 décembre 1924, 17 h.)

Classe 71f

BREVET PRINCIPAL

TAVANNES WATCH CO. S. A., Tavannes (Suisse).

Platine de montre.

Dans certaines montres, en particulier dans les pièces de forme, l'espace réservé dans la platine aux organes du mécanisme porté par la tige de remontoir est très restreint notamment pour le pignon de remontoir. Celui-ci a des dents très minces si bien que l'espace dans lequel ce pignon de transmission doit être maintenu est extrêmement étroit. Il découle de cet état de chose que les différents logements doivent être ébauchés à la fraise, ce qui occasionne beaucoup de main-d'œuvre. Dans la majorité des cas, le découpage de ces logements à la presse est impossible du fait de la petite dimension des trous à pratiquer et de l'épaisseur de la platine.

L'objet de la présente invention est une platine de montre, dans laquelle les logements du pignon de remontoir et du pignon coulant sont réunis par une surface de raccordement de manière que, sans nuire au maintien parfait du pignon de remontoir en place, le découpage soit praticable, c'est-à-dire que le poinçon servant à cet ouvrage puisse être fait de dimensions telles qu'il résiste aux fatigues résultant du découpage précité.

Il est représenté au dessin ci-annexé, et ceci pour autant seulement que la compréhension de ce qui va suivre l'exige, deux platines dont l'une, en fig. 1, montre la forme qu'avait l'ensemble des logements en question;

La fig. 2 montre, à titre d'exemple, une platine selon l'invention, et les fig. 3 et 4 les contours que pourraient avoir l'ensemble précité.

En se référant à la fig. 1, la partie *a* du trou pratiqué dans la platine est destinée au pignon de transmission appelé aussi pignon de remontoir. Ce pignon est extrêmement plat; il est maintenu par les épaulements *b* de la platine qui sont nécessaires étant donné que ledit pignon doit rester en place lors bien même que la tige de remontoir, sur laquelle il est monté, est mue axialement. Dans la partie *c* du trou est logé le pignon coulant. On voit qu'un découpage des deux logements est impossible, car un poinçon ayant une partie aussi mince que celle nécessaire pour le trou du pignon de remontage ne résistera pas à la fatigue d'un découpage dans du laiton de 2 mm.

En se référant à la fig. 2, la partie *a* est reliée à la partie *c* du trou par un pan coupé qui réduit à sa plus simple expression l'épaule-ment *b* nécessaire au soutien du pignon de transmission. Les deux logements forment alors un tout qui peut être découpé d'un seul coup de poinçon, car ce dernier peut être fait de manière à pouvoir supporter les fatigues du découpage dans une pièce de l'épaisseur de la platine.

Il pourrait être donné à la surface de raccordement prévue entre les logements la forme d'un quart de rond, comme en fig. 3, ou celle d'un congé, comme en fig. 4.

REVENDEICATION :

Platine de montre, caractérisée en ce qu'il y est prévu, entre le logement du pignon de

remontoir et celui du pignon coulant, au moins une surface de raccordement, dans le but de pouvoir découper les deux logements ensemble d'un seul coup d'étampe.

SOUS-REVENDEICATIONS :

- 1 Platine de montre selon la revendication, caractérisée en ce que la surface de raccordement est un pan coupé.
- 2 Platine de montre selon la revendication, caractérisée en ce que la surface de raccordement est un quart de rond.
- 3 Platine de montre selon la revendication, caractérisée en ce que la surface de raccordement est un congé.

TAVANNES WATCH CO. S. A.
Mandataires: BOVARD & Cie, Berne.

Fig. 1.

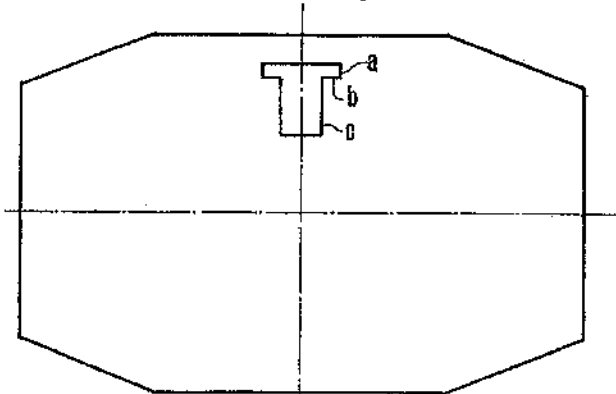


Fig. 3.

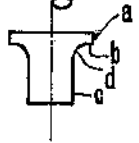


Fig. 4.



Fig. 2.

